Commune de POUILLY LES NONAINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de POUILLY-les-NONAINS s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 h, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents: M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoints, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Annette CARTIER DUBOST, Laëtitia DUFOUR, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Pierre Alexandre GIRARD, Catherine MOUILLER Pierrick MURCIER Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT, Christophe CHAIZE

Absents excusés: Pierre CREPIN, pouvoir à L CHATELUS, Sandrine DELFIEU, pouvoir à L DUFOUR

Absente: Samyha LOUBIBET

Date de la convocation : vendredi 2 juin 2023

Secrétaire élue pour la séance : Lysiane CHATELUS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214201766-20230609-DCM202328-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023

$\ensuremath{\text{N}^{\circ}2023\text{-}28}$ OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AUTOUR DU LIVRE – APPROBATION

Madame POMMIER Céline, Adjointe, responsable de la commission « Vie associative » informe l'assemblée que la bibliothèque gérée par l'association « Autour du Livre » lui a transmis une demande de financement pour une soirée intitulée « contes au jardin » avec l'équipe de conteurs « Contes à rebours ». Elle aura lieu le 16 juin 2023.

Elle propose aux membres du Conseil municipal l'attribution d'une aide de 120 € à la bibliothèque pour financer cet évènement. Ce prix comprend l'intervention et les frais de déplacement des conteurs.

A l'unanimité, le Conseil municipal entérine cette proposition et autorise M. le Maire à effectuer les écritures comptables pour le versement de cette aide.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 10 juin 2023

Le Maire, Eric MARTIN

la secrétaire de séance, Lysiane CHATELUS



